



Jeunes Sapeurs-Pompiers de St Sorlin / Lagnieu
Mairie
117 grande rue,
01150 St Sorlin-en-Bugey

Fait à St Sorlin-en-Bugey,
le 24 septembre 2022

ATTESTATION

Je soussigné LTN Frédéric Deschacht co-président de la section des Jeunes Sapeurs
Pompiers de St Sorlin / Lagnieu, atteste que Sarah-Michelle GRAUX est inscrite à
l'association pour la saison 2022 – 2023.

Le montant annuel de la cotisation fixée par le bureau est de 55 €.

A faire valoir ce que de droit.

LTN Frédéric Deschacht